

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 1er août 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (4)

Collation 3 p. (120r, 121r, 122v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 1er août 1871, consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52624>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er août 1871](#)

Lieu de rédaction Bellevue, Meudon (Hauts-de-Seine)

Destinataire [Loisy](#)

Lieu de destination Hayange (Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Loisy du 25 juillet 1871. Il lui explique les modalités de rémunération des employés de l'usine de Guise. Il lui indique qu'il vient de publier un volume sur la rémunération du travail, « et le conseil d'administration de mon établissement est appelé par moi à chercher les solutions pratiques de l'Association du Capital et du Travail et de la Capacité dans ma propre industrie » : en dehors de ses appointements fixes, sa rémunération devrait ainsi

obéir à des règles générales. Dans le post-scriptum, Godin demande à Loisy s'il a la capacité de prendre la direction de la construction mécanique des machines et du matériel nécessaires à l'établissement, et lui demande d'adresser sa réponse à l'établissement hydrothérapique de Bellevue.

SupportUn passage du texte sur le folio 121r est souligné par un trait manuscrit au crayon bleu.

Mots-clés

[Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées[Commission administrative de l'usine du Familistère de Guise](#)

Lieux cités[Bellevue](#), [Meudon \(Hauts-de-Seine\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Belleme, 1^{er} Août 1871

Monsieur Ligny

J'ai reçu votre lettre du 27 Juillet.
Je crois utile de vous donner immédia-
tement quelques explications sur la
manière dont procède mon établissement
à l'égard de tous ses employés.

Leurs émoluments consistent en
paiement uniquement pécuniaire, l'employé
paie le loyer de son logement, et toutes les
dépenses de consommation qu'il peut demander
à l'établissement, conservant ainsi sa liberté
de choisir et de les prendre comme il
lui convient, suivant ses convenances et ses
ressources. Il y aurait donc lieu, si nous
nous entendons, de déterminer de notre
part les appointements qui compen-
sent l'équivalent de ce à quoi vous
pétendez.

Quant à la prime, quelques uns de nos
employés jouissent déjà de cet avantage,
mais la prime est basée comme je vous l'ai
dit dans les bénéfices proportion-
nellement au chiffre des émoluments qui leur

sont alloués.

Il est naturel que si un homme intelligent importait dans l'établissement des ressources nouvelles, comme inventions, il pourrait être stipulé en sa faveur des avantages particuliers à chacune de ces inventions. Mais ce sont là des questions à résoudre suivant les cas, et qui précisément sont l'objet de mes études récentes.

Je prévois de publier un volume sur ces questions, et le conseil d'administration de mon établissement est appelé par moi à chercher les solutions pratiques de l'Association de Capital, du Travail et de la Capacité, dans ma propre industrie.

Ce ne serait donc que conformément à des règles générales admises que votre place se ferait dans l'usine, si nous tombions d'accord sur vos appointements fixes.

Signez, je vous prie, Monsieur
mes civilités

Lucien

P. 2. Je vous prie de me dire par
votre réponse si les études spéciales
que vous avez faites et votre pratique
industrielle vous permettent de
prendre la direction de la construction
mécanique des machines et du
matériel nécessaires à l'établissement
Une intelligence portée aux conceptions
mécaniques devant être d'une assez grande
utilité dans les développements futurs
de projets que j'élaborerai.

Adressez-moi, je vous prie, votre
réponse à l'établissement hydro-
électrique de Bellevue (Seine et Oise)
où je suis pour motif de santé.